

**VILLE DE MAISONS-LAFFITTE****Décisions ADS : affichage du 26 août 2022**

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision le	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface créée	Surface supprimée
DP 078358 22 20167	La pizza du dimanche soir représentée par Monsieur JENOT LALUQUE Christophe	Favorable le 17/08/2022	Mise en peinture d'une façade commerciale	58 AV GENERAL DE GAULLE 78600 MAISONS-LAFFITTE	0 m ²	0 m ²
DP 078358 22 20124	Monsieur Gonzague DE TILLY	Favorable le 19/08/2022	Création d'un studio indépendant à RDC. Rénovation de la toiture de la cabane de jardin existante	86 AV GENERAL DE GAULLE 78600 MAISONS-LAFFITTE	17 m ²	0 m ²
PC 078358 20 10055 M01	Monsieur Franck LEMELLETTIER	Refus le 17/08/2022	L'objet du présent permis de construire modificatif est la rectification des limites séparatives après matérialisation par un géomètre. Certains éléments sont remis à jour en veillant au respect des prescriptions du PLU en vigueur et notamment son article UA.3.4.1. - Après la mise en place d'un ITE de 20 centimètres et un ravalement de 2 centimètres sur la limite séparative avec la parcelle	08 rue du Maréchal GALLIENI 78600 MAISONS-LAFFITTE	128,20 m ²	3,70 m ²

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface
				<p>AM188, la maison sera implantée en limite séparative.</p> <p>- Après la mise en place d'un ITE de 6 centimètres et d'un ravalement de 2 à 3 centimètres sur la limite avec les parcelles AM402 et AM405, la maison sera implantée en limite séparative.</p> <p>- Après la mise en place d'un parement de 3 centimètres en façade côté rue, la maison sera bine implantée à l'alignement. Une notice descriptive plus détaillée est jointe au dossier.</p>		